

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 2^e trimestre 2012

Rendement au 2^e trimestre 2012: 0,24%
YTD: 3,29%

- Objectif LPP largement dépassé
- Taux de liquidités en hausse
- Maintien de la quote-part du franc suisse



Indice et rémunération minimale depuis janvier 2000

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances réalisées par les institutions de prévoyance suisses (avant déduction des frais de gestion) dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. La

gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions.

Un début d'été morose

L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (ligne bleue de la figure 1a) lancé au début de l'an 2000 avec une base de 100 points a connu un début d'été morose. Au cours du trimestre sous revue, l'indice a progressé de 0,31 point, soit une augmentation de 0,24%, pour atteindre 128,72 points au 30 juin 2012. Ce sont les mois d'avril (0,11%) et de juin (0,81%) qui ont contribué à ce résultat positif, tandis que le mois de mai a enregistré une baisse de 0,67%. La rémunération minimale LPP (ligne grise dans la figure 1a), également calculée sur une base 100 début 2000, a

progressé de 0,52 point (0,37%), à 140,49, durant le trimestre sous revue. La différence par rapport au taux LPP s'est donc à nouveau creusée à 11,77 points au 30 juin 2012. La nette évolution des cours début 2012 a permis aux caisses de pension d'obtenir un rendement important de 3,29% depuis le début de l'année (YTD), malgré un 2^e trimestre mitigé. L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (tableau 1d) affiche un rendement annualisé de 2,04% à la fin du trimestre, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,76%.

Figure 1a: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses



Tableau 1a

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2000–30.6.2012

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Rendement annuel
2000	98,74	99,88	101,68	101,51	101,32	101,59	102,55	105,34	103,07	104,32	102,56	102,60	2,60%
2001	103,67	101,59	100,05	101,68	102,86	101,84	99,81	97,94	93,78	95,97	97,71	98,34	-4,15%
2002	98,03	98,04	99,58	98,32	98,06	94,85	91,62	92,43	89,71	91,36	93,28	90,49	-7,98%
2003	89,45	88,45	88,23	91,59	93,15	94,94	95,58	96,56	95,80	97,53	97,65	98,86	9,25%
2004	100,81	102,10	101,65	101,84	100,69	100,94	100,79	100,87	101,36	101,07	101,56	103,30	4,49%
2005	104,68	105,18	105,70	105,67	108,04	109,62	111,59	111,29	113,60	112,59	114,66	116,33	12,62%
2006	117,42	118,55	119,14	118,75	116,48	116,48	117,75	119,43	121,02	122,17	122,20	123,99	6,58%
2007	125,74	124,83	125,95	127,98	128,79	128,08	127,04	127,22	127,83	129,40	127,28	126,52	2,04%
2008	122,25	121,64	119,45	122,61	123,22	119,65	120,65	121,72	117,76	111,35	111,77	109,76	-13,25%
2009	109,40	106,38	108,02	111,24	112,43	113,27	116,69	118,21	119,61	119,10	119,84	121,68	10,86%
2010	121,42	122,79	124,59	125,15	124,24	121,57	123,23	122,32	124,05	125,64	124,77	125,33	3,01%
2011	126,09	127,10	126,37	126,95	126,32	124,84	122,56	121,22	121,52	123,47	123,19	124,63	-0,56%
2012	126,33	127,90	128,42	128,55	127,69	128,72							3,29%

Tableau 1b

Contribution à la performance (mensuelle)

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 1.1.2012–30.6.2012

2012	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
Liquidités	0,09%	0,12%	-0,02%	-0,04%	-0,29%	0,15%							0,01%
Obligations en CHF	0,19%	0,13%	-0,02%	0,06%	0,23%	-0,02%							0,56%
Obligations en ME	0,07%	-0,03%	-0,03%	0,08%	0,33%	-0,10%							0,33%
Actions suisses	0,18%	0,38%	0,27%	-0,01%	-0,54%	0,36%							0,63%
Actions étrangères	0,70%	0,45%	0,05%	-0,13%	-0,50%	0,35%							0,91%
Placements alternatifs	0,05%	0,03%	-0,03%	-0,01%	-0,01%	0,00%							0,03%
Immobilier	0,10%	0,17%	0,19%	0,15%	0,09%	0,07%							0,77%
Hypothèques	0,01%	0,00%	-0,01%	0,01%	0,02%	0,00%							0,03%
Autres	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%							0,01%
Total	1,37%	1,24%	0,40%	0,11%	-0,67%	0,81%							3,29%

Figure 1b: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses selon les volumes d'actifs

La figure 1b différencie les caisses de pension selon les volumes d'actifs suivants:
< 150 millions, 150–500 millions, 500 millions–1 milliard et > 1 milliard CHF

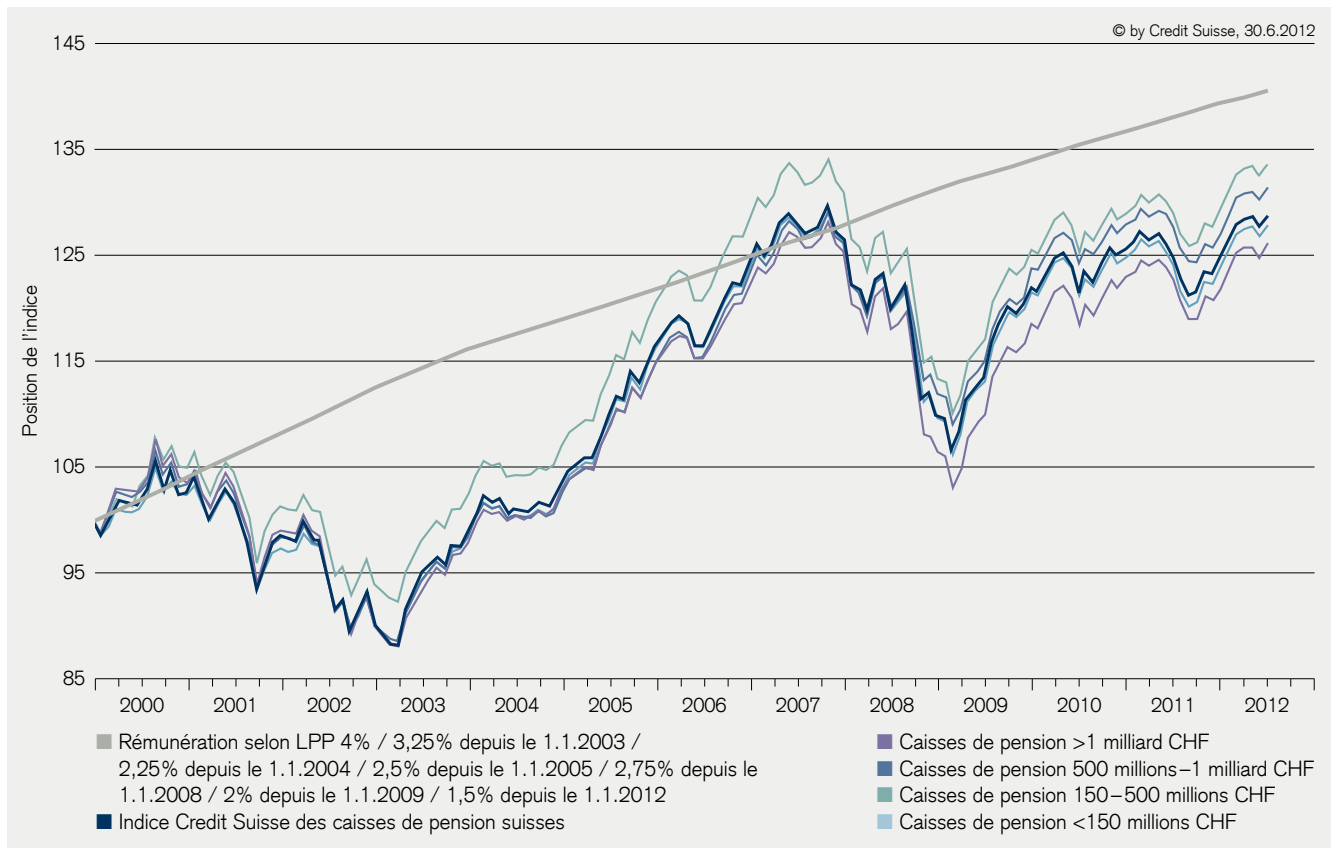


Tableau 1c

Performance 1.1.2012–30.6.2012

2012	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Depuis le début de l'année
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	1,37%	1,24%	0,40%	0,11%	-0,67%	0,81%							3,29%
Caisses de pension > 1 milliard CHF	1,45%	1,31%	0,41%	0,03%	-0,74%	0,94%							3,44%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard CHF	1,26%	1,41%	0,35%	0,14%	-0,54%	0,76%							3,43%
Caisses de pension de 150 millions à 500 millions CHF	1,34%	1,22%	0,46%	0,14%	-0,65%	0,78%							3,31%
Caisses de pension < 150 millions CHF	1,37%	1,20%	0,38%	0,11%	-0,67%	0,78%							3,20%

Tableau 1d

Performance annualisée 1.1.2000–30.6.2012

	Performance annualisée depuis le 1.1.2000
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	2,04%
Rémunération LPP	2,76%
Caisses de pension > 1 milliard de francs	1,86%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	2,20%
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	2,34%
Caisses de pension < 150 millions de francs	1,98%

Positions rendement / risque

Les graphiques rendement / risque présentent une évolution rou-
lante sur cinq et deux ans. Seuls sont pris en compte les porte-
feuilles ayant figuré dans l'indice durant toute la période consi-

dérée. Les portefeuilles constitués par exemple le 1^{er} juin 2009
sont exclus de l'analyse quinquennale roulante (1.7.2007–
30.6.2012), mais figurent dans l'analyse bisannuelle roulante.

Inclinaison négative de la droite sur cinq ans

La représentation graphique à la date de référence de l'analyse
quinquennale roulante des positions rendement / risque annua-
lisées des diverses caisses de pension (cf. figure 2a) n'a prati-
quement pas changé depuis la dernière publication de l'indice.
L'inclinaison régressive de la droite au 30 juin 2012 est négati-
ve, ce qui indique que l'un des principes de la théorie moderne
du portefeuille selon lequel un risque (systématique, c.-à-d. lié
au marché) accru est compensé par un rendement plus élevé
peut se révéler inexact pendant plusieurs années en fonction de
la date de positionnement.

Or on constate, par rapport au trimestre précédent, que la
moyenne non pondérée des rendements annualisés s'est légè-
rement abaissée à 0,10% et que la moyenne non pondérée des
risques annualisés a également régressé à 5,66% (triangle
rouge). Au 30 juin 2012, six caisses figurent là où le risque
annualisé est faible (jusqu'à 4%). En revanche, deux appa-
raissent encore là où le risque annualisé est supérieur (au-delà
de 8%). Au trimestre écoulé, environ 37% des caisses de pen-
sion figurant dans l'indice n'ont pas été en mesure de dégager
un rendement annualisé sur 5 ans positif.

**Figure 2a: Analyse du risque et du rendement
annualisés; analyse quinquennale roulante, résultats
de juillet 2007 à juin 2012**

Base de données: résultats de juillet 2007 à juin 2012

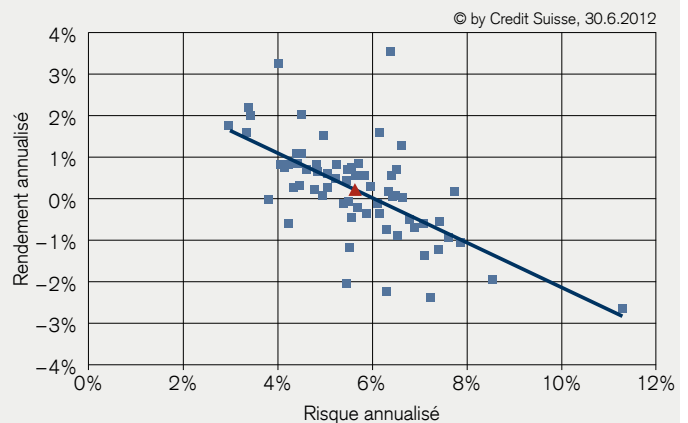


Tableau 2a

Chiffres-clés

1.7.2007–30.6.2012

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	5,66%	0,10%	-0,10
Caisses de pension > 1 milliard de francs	5,32%	-0,09%	-0,12
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	6,39%	0,59%	-0,01
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	5,51%	0,13%	-0,09
Caisses de pension < 150 millions de francs	5,61%	0,02%	-0,11

Tableau 2b

Marges de rendement

1.7.2007–30.6.2012

	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	-2,61%	-0,48%	0,32%	0,84%	3,57%
Caisses de pension > 1 milliard de francs	-2,21%	0,02%	0,69%	0,88%	1,60%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	-2,61%	-0,86%	0,35%	1,13%	3,57%
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	-1,04%	-0,32%	0,56%	0,85%	2,04%
Caisses de pension < 150 millions de francs	-2,33%	-0,48%	0,29%	0,73%	2,21%

Inclinaison négative de la droite sur deux ans

Nettement plus sensible aux variations, la droite roulante sur deux ans (figure 2b, 1.7.2010–30.6.2012) contredit également la théorie selon laquelle un risque accru est compensé à long terme par un rendement plus élevé. Il faut toutefois considérer cette affirmation avec prudence, car il s'agit là d'une

analyse roulante portant sur les 24 derniers mois. La moyenne non pondérée des rendements annualisés se situe à 2,89% et la moyenne non pondérée des risques annualisés à 3,71% (triangle rouge).

Figure 2b: Analyse du risque et du rendement annualisés; analyse sur deux ans roulante, résultats de juillet 2010 à juin 2012

Base de données: résultats de juillet 2010 à juin 2012

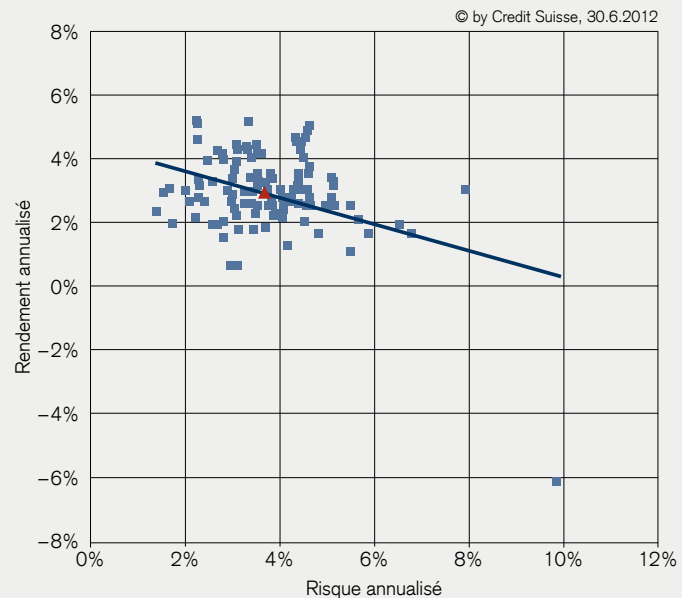


Tableau 2c

Chiffres-clés

1.7.2010–30.6.2012

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	3,71%	2,90%	0,86
Caisses de pension > 1 milliard de francs	3,66%	3,11%	0,95
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	3,26%	2,83%	0,95
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	3,43%	3,23%	0,98
Caisses de pension < 150 millions de francs	3,94%	2,67%	0,76

Tableau 2d

Marges de rendement

1.7.2010–30.6.2012

	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	-6,16%	2,48%	2,95%	3,48%	5,19%
Caisses de pension > 1 milliard de francs	1,31%	2,05%	3,11%	4,18%	5,19%
Caisses de pension de 500 millions à 1 milliard de francs	1,96%	2,30%	2,79%	3,33%	4,98%
Caisses de pension de 150 à 500 millions de francs	1,81%	2,59%	3,02%	4,12%	4,72%
Caisses de pension < 150 millions de francs	-6,16%	2,20%	2,76%	3,26%	5,19%

Allocation d'actifs

Taux de liquidités en hausse

L'allocation d'actifs au 30 juin 2012 révèle que le taux de liquidités a augmenté de 0,80%. Les engagements dans les obligations en francs suisses ont baissé (-0,30%), alors que les obligations en monnaies étrangères sont restées au même niveau. La quote-part des obligations s'élève désormais à 34,3% (-0,30%). Les engagements en actions suisses (-0,40%) et en actions étrangères (-0,60%) ont quant à eux

diminué, portant la quote-part totale des actions à 28,10% (-1,00%). S'agissant des placements alternatifs, on constate une réallocation continue des investissements en hedge funds vers des placements dans les matières premières. Par ailleurs, les engagements en private equity ont légèrement baissé (-0,20%).

Figure 3: Allocation d'actifs des huit derniers trimestres

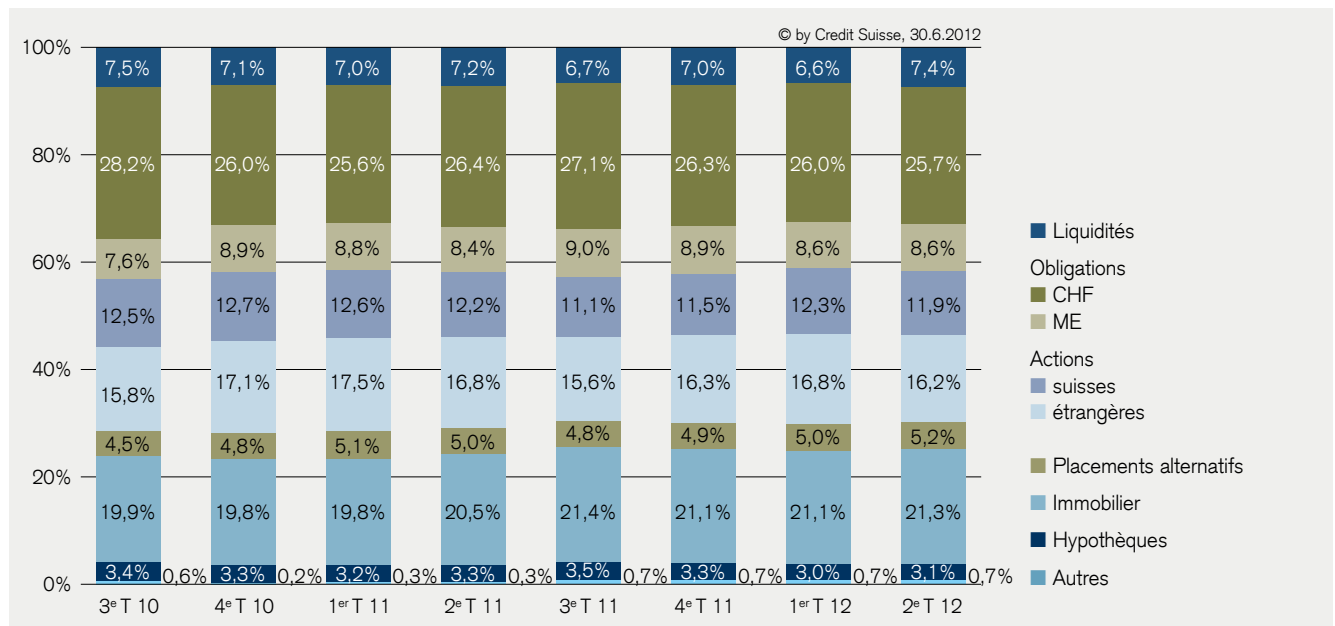
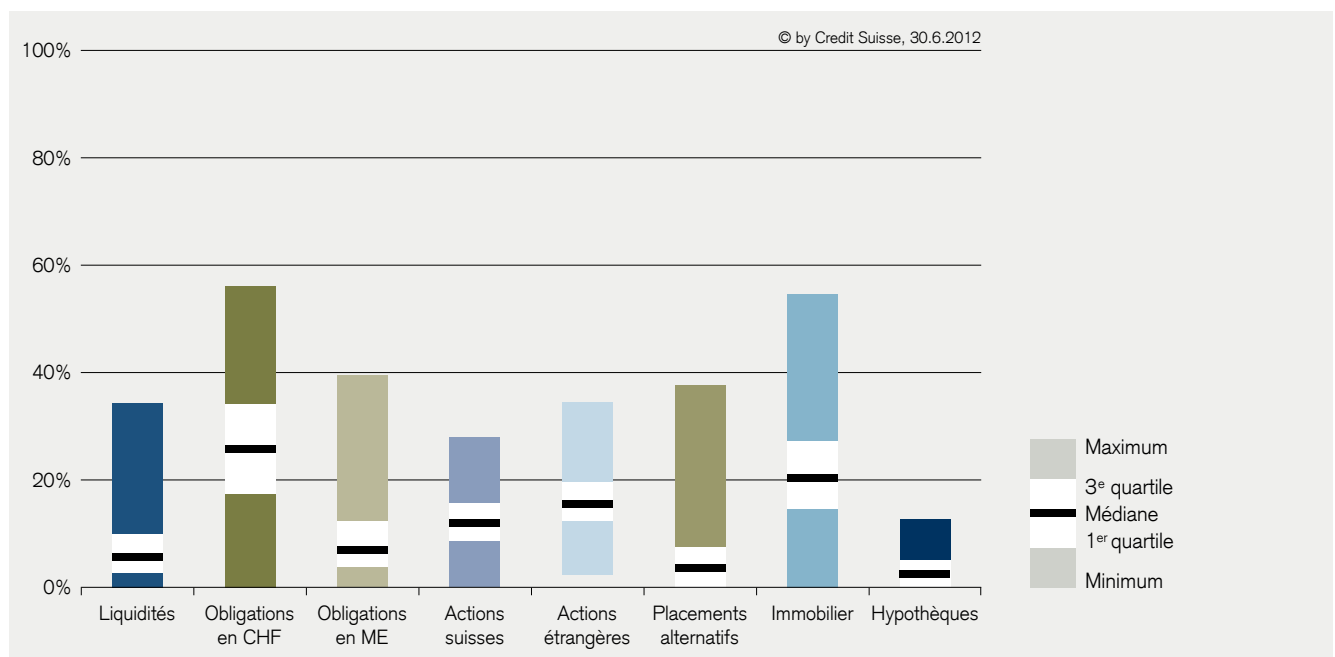


Figure 4: Valeurs maximales et minimales au 2^e trimestre 2012



Allocation des monnaies

Maintien de la quote-part du franc suisse

Le tableau d'allocation des monnaies montre que la quote-part des monnaies étrangères est légèrement inférieure (-0,9%) à celle du franc suisse par rapport au premier trimestre.

Figure 5: Evolution au cours des huit derniers trimestres

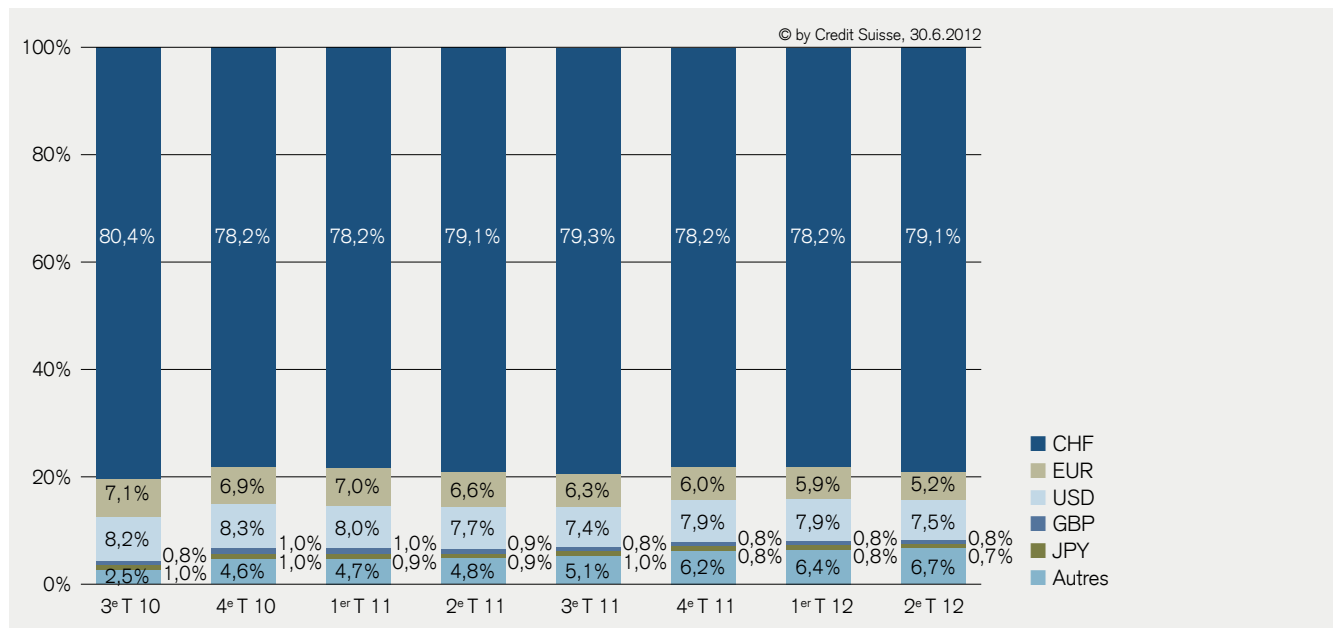
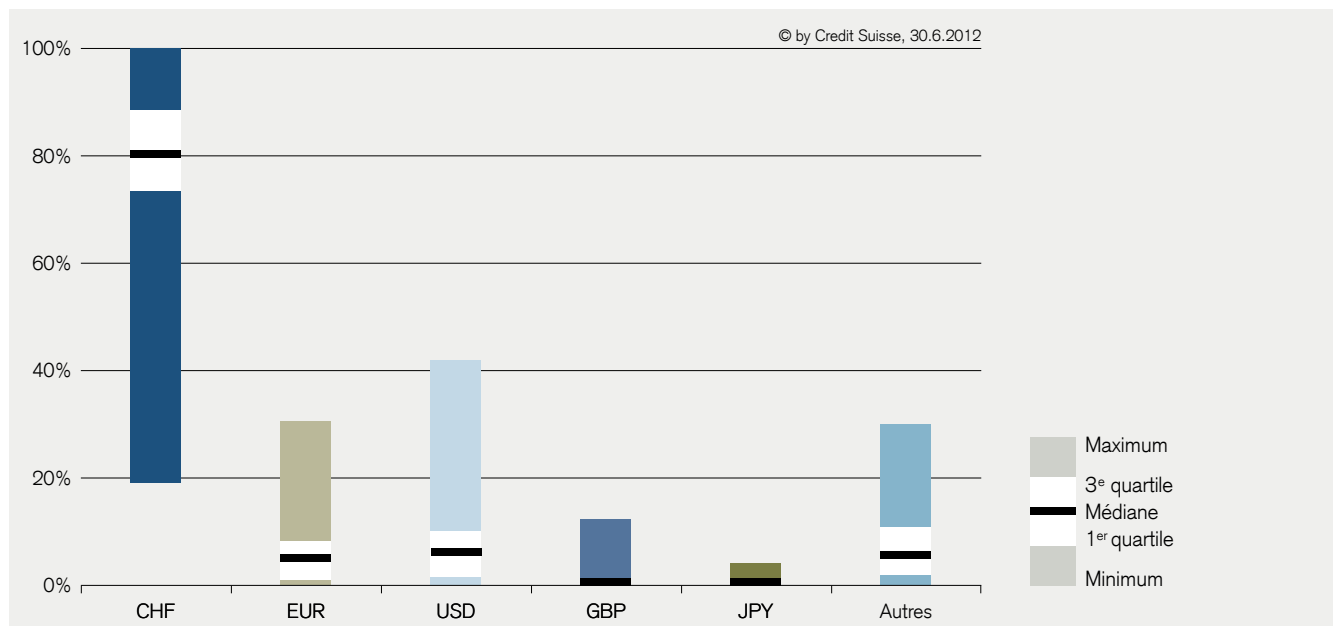
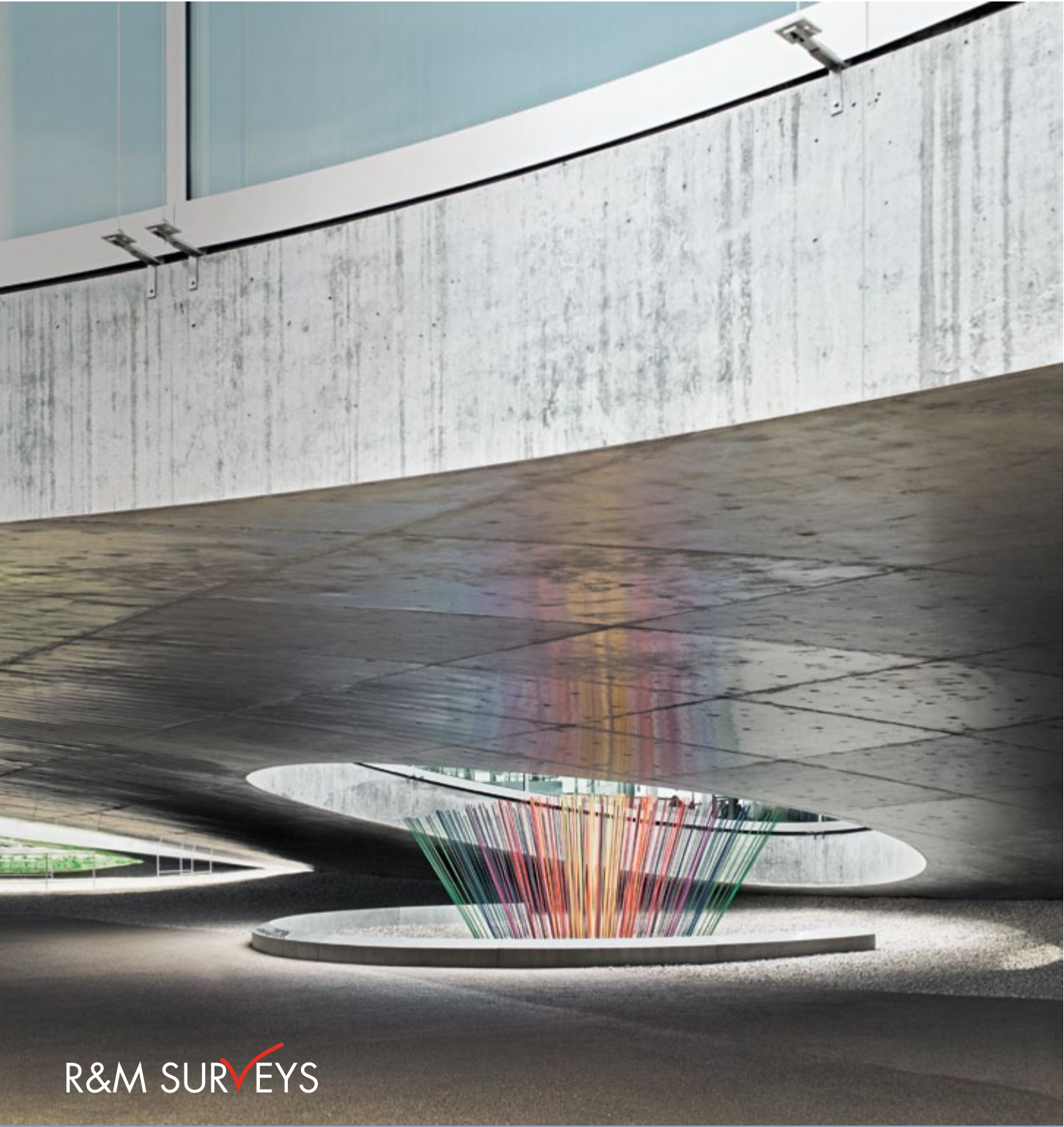


Figure 6: Valeurs maximales et minimales au 2^e trimestre 2012





R&M SURVEYS

Le Credit Suisse a reçu de nouvelles distinctions:

Best Global Custodian 2012* **Best Swiss Global Custodian 2012****

Nous gardons le cap.

credit-suisse.com/globalcustody

* Du point de vue des clients (étude R&M)

** Du point de vue des clients et des gestionnaires de portefeuille (étude R&M)

Remarque importante

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances déclarées par les institutions de prévoyance suisses dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance de ces institutions. En tant que prestataire leader de services de global custody, le Credit Suisse est en mesure d'établir des évaluations représentatives de la réalité, car elles sont fondées sur un large éventail de caisses de pension suisses. Ces données procurent, au niveau système, une vue d'ensemble actuelle des activités de placement dans le deuxième pilier puisque les caisses de pension autonomes représentent quelque 80% de l'ensemble des avoirs du deuxième pilier.

Lors de l'interprétation de ces chiffres, il faut toujours garder présent à l'esprit que l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses n'est pas un indice de performance artificiel, mais qu'il repose sur des données réelles de caisses de pension. Par conséquent, cet indice «vit», donnant ainsi une image beaucoup plus fidèle des placements des caisses de pension suisses. Par contre, les possibilités de comparaison dans le temps sont quelque peu limitées en raison des révisions fréquentes de cet indice. L'indice Credit Suisse n'en est pas moins un très bon indicateur instantané, d'autant qu'il reste difficile d'obtenir des chiffres actuels précis à la décimale près lorsqu'il s'agit d'analyser le secteur des caisses de pension dans sa globalité.

Le présent document a été élaboré exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Les informations qu'il contient sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. Le Credit Suisse ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité du présent document et ne saurait être tenu responsable des pertes qui pourraient résulter de son utilisation. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation, ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement ou visant la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les investisseurs doivent être conscients que les cours peuvent évoluer aussi bien vers le haut que vers le bas. C'est pourquoi une performance positive dans le passé ne constitue en aucun cas une garantie de performance positive dans l'avenir. En outre, les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change. Il est interdit de distribuer ce document aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée) ou dans toute autre juridiction, sauf dans des circonstances expressément conformes aux lois qui y sont appliquées. Copyright © 2012 Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées. Tous droits réservés.

CREDIT SUISSE AG
Global Custody Solutions
Giesshübelstrasse 30
CH-8070 Zurich

+41 44 335 75 47
global.custody@credit-suisse.com

www.credit-suisse.com/globalcustody